

## Exigences de communication publique pour les banques d'importance systémique mondiale

Le document du CBCB intitulé *Banques d'importance systémique mondiale : méthodologie d'évaluation et exigence de capacité additionnelle d'absorption des pertes*, daté du 3 juillet 2013, décrit la méthode d'évaluation annuelle et les 12 indicateurs utilisés pour évaluer les banques mondiales d'importance systémique (BISM). Le document fournit également les exigences de communication publique annuelles qui s'appliquent aux grandes banques actives à l'échelle mondiale.

En mars 2014, le BSIF a publié un préavis à l'égard de la mise en œuvre des exigences de communication publique pour les BISM au Canada. Les banques fédérales, y compris la CIBC, qui n'ont pas été désignées BISM et qui ont un ratio de levier supérieur à l'équivalent de 200 G€ à la fin de l'exercice sont tenues annuellement de divulguer au moins les 12 indicateurs (en valeurs libellées en dollars canadiens). Les indicateurs sont calculés selon des lignes directrices précises publiées par le CBCB, qui sont mises à jour chaque année. Ainsi, les valeurs obtenues ne sont peut-être pas comparables aux autres mesures présentées dans ce rapport. Le tableau suivant présente les 12 indicateurs utilisés dans la méthode d'évaluation du CBCB permettant d'évaluer les BISM :

| En milliers de dollars, au 31 octobre          |  | 2019              | 2018                          |
|--|--|-------------------|-------------------------------|
| Section  | Indicateurs  |                   |                               |
| A. Activité transfrontière                     | 1. Créances transfrontalières  | 171 547 163 \$    | 145 485 768 \$                |
|  | 2. Passifs transfrontières   | 170 609 561       | 160 065 248                   |
| B. Taille                                      | 3. Expositions totales telles que définies par le ratio de levier <sup>1</sup> | 722 260 507 \$    | 662 076 733 \$                |
| C. Interdépendance                             | 4. Actifs dans le système financier  | 55 180 978 \$     | 52 754 580 \$                 |
|  | 5. Passifs dans le système financier   | 34 198 618        | 28 761 881                    |
|  | 6. Titres en circulation   | 173 111 702       | 174 084 211                   |
| D. Substituabilité / infrastructure financière | 7. Activité de paiement  | 15 818 619 512 \$ | 15 732 399 282 \$             |
|  | 8. Actifs sous garde   | 1 943 784 000     | 1 852 891 000                 |
|  | 9. Valeurs des transactions placées sur les marchés obligataires et boursiers  | 50 889 244        | 45 495 312                    |
| E. Complexité                                  | 10. Valeur notionnelle des dérivés de gré à gré                                | 5 333 289 112 \$  | 4 124 648 322 <sup>2</sup> \$ |
|  | 11. Valeurs du compte de négociation et autres valeurs                         | 46 273 975        | 34 062 984                    |
|  | 12. Actifs de niveau 3   | 1 737 213         | 1 340 931                     |

1) Le calcul de cette mesure aux fins de la présentation des indicateurs par les BISM ne tient pas compte des ajustements réglementaires.

2) Retraitée.

### Modifications apportées aux mesures des BISM

Les modifications apportées aux mesures par rapport à celles de 2018 ont surtout trait aux changements courants dans les activités et aux variations des taux de change.

#### A. Activité transfrontière

L'objectif de cette section est de déterminer l'empreinte mondiale d'une banque (c.-à-d., l'importance des activités d'une banque en dehors de sa juridiction d'origine). Le concept qui sous-tend cette section est que les conséquences internationales des difficultés financières ou de la défaillance d'une banque varient en fonction de sa part de créances et de passifs transfrontières.

#### B. Taille

La taille est une mesure clé de l'importance étant donné que les difficultés financières ou la défaillance d'une banque sont plus susceptibles de nuire à l'économie mondiale ou aux marchés financiers si les activités de la banque représentent une large part de l'activité mondiale.

#### C. Interdépendance

Les difficultés financières d'un établissement peuvent fortement accroître la probabilité de difficultés d'autres établissements en raison du réseau d'obligations contractuelles dans lequel ils évoluent. L'impact systémique d'une banque devrait être positivement corrélé avec son interdépendance vis-à-vis des autres établissements financiers.

#### D. Substituabilité / infrastructure financière

L'objectif de cette section est de déterminer le rôle de la banque en tant que pourvoyeur d'infrastructures financières. Le concept qui sous-tend cette section est que plus la banque a un rôle important dans une ligne de métier donnée ou comme prestataire de services dans l'infrastructure financière sous-jacente (systèmes de paiement par exemple), plus les perturbations résultant de sa défaillance seront grandes en termes d'insuffisance des services (y compris le coût que représentera, pour les clients de la banque défaillante, la recherche d'un service identique auprès d'un autre établissement) et de réduction de la liquidité des marchés et de l'infrastructure.

#### E. Complexité

L'impact systémique des difficultés financières ou de la défaillance d'une banque est, en toute logique, corrélé positivement à sa complexité d'ensemble, à savoir sa complexité commerciale, structurelle et opérationnelle. Plus une banque est complexe, plus les coûts et délais nécessaires à la résolution de sa défaillance seront importants.

### Révisions futures aux exigences de communication publique pour les BISM

Une version ultérieure de la méthode d'évaluation des BISM, qui prendra effet le 1<sup>er</sup> janvier 2021, a été publiée à l'issue du premier examen du cadre d'évaluation pour les BISM mené par le CBCB. Cette version ultérieure contient les principaux éléments du cadre initial ainsi que les modifications annoncées en 2018. Un indicateur du volume de transaction sera ajouté dans la catégorie relative à la substituabilité, faisant ainsi passer de 12 à 13 le nombre d'indicateurs utilisés. Le périmètre de consolidation de certains indicateurs comprendra les filiales du domaine de l'assurance. Le CBCB a réitéré que le cadre continuera d'être examiné tous les trois ans et que la conclusion du prochain examen est prévue d'ici 2021.